

Conditions d'éligibilité à la formation continue financée par la région Grand Est (places limitées)

Demands d'emploi inscrits au Pôle Emploi et justifiant de 6 mois d'expérience professionnelle minimum à temps plein (doit pouvoir présenter 6 bulletins de salaire)

Les demands d'emploi ne bénéficiant pas d'une allocation par Pôle Emploi peuvent bénéficier d'une rémunération par le Conseil Régional versée par l'A.S.P. (Agence de Services et de Paiements)

PIECES A FOURNIR

- 1) Lettre de motivation et projet personnel professionnel
- 2) CV détaillé comportant la totalité de vos expériences professionnelles et personnelles, avec les dates précises
- 3) Photocopies de diplômes
- 4) Photocopie recto verso de la carte nationale d'identité en cours de validité, (pour les étrangers photocopie d'un titre de séjour, valide jusqu'à la fin de la formation)
- 5) Justificatifs d'au moins 6 mois d'activité professionnelle (bulletins de salaire) justifiant d'au moins 910 heures de travail.
- 6) Photocopie carte inscription Pôle emploi.
- 7) Copie de l'attestation de couverture sociale